**Descriptif 2.1.9**

**Système d’isolation de façades**

**Façade rideau verte avec enracinement dans le sol**

FOAMGLAS® READY BLOCK avec colle à froid PC® 56

**Description**

L’isolation thermique de la façade sera réalisée avec du verre cellulaire # FOAMGLAS® READY BLOCK. L’isolation ne subira aucun vieillissement thermique.

Les propriétés et tolérances de la surface devront répondre aux normes et règles en vigueur.

Le coefficient de transmission thermique U du complexe devra être conforme à la NBN B 62-002 et aux règlementations régionales.

**Matériau**

L’isolation thermique de la façade sera réalisée avec du verre cellulaire # des plaques FOAMGLAS® type T3+ ou type T4+ constitué d’au moins 60% de verre recyclé. La face supérieure des plaques est recouverte de bitume et d’un film thermo fusible.

L’isolation thermique est conforme à la NBN EN 13167 et porte le marquage de conformité CE, la keymark CEN et l’approbation de l’UBAtc/BCCA (#ATG H539) et le label natureplus®. La production du verre cellulaire est certifiée suivant ISO 9001 : 2008 et ISO 14001 :2004.

Longueur: 60 cm

Largeur: 45 cm

Epaisseur: 6\*, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 cm (\* épaisseur minimale pour cette application)

**Propriétés**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Type à définir en fonction de la charge | |
| # **FOAMGLAS®** | # **Type T3+** | # **Type T4+** |
| Conductivité thermique λD (NBN EN 12667) | λD ≤ 0,036 W/m.K | λD ≤ 0,041 W/m.K |
| Résistance au feu: EUROCLASS A1  (suivant EN13501-1) |  |  |
| Comportement sous charge ponctuelle PL (sous 1000 N)  (NBN EN 12430) | ≤ 1,5 mm | ≤ 1,5 mm |
| Résistance à la compression ou contrainte de compression CS min (EN 826-A) | ≥ 500 kPa, 5 kg/cm² | ≥ 600 kPa, 6 kg/cm² |
| Résistance à la flexion BS (EN12089) | ≥ 450 kPa | ≥ 450 kPa |
| Résistance à la traction TR (NBN EN 1607) | ≥ 100 kPa | ≥ 150 kPa |
| Masse volumique (+/- 10 %) | 100 kg/m³ | 115 kg/m³ |
| Coefficient de dilatation linéaire | 9\*10-6 /K | 9\*10-6 /K |
| Chaleur spécifique | 1 kJ / kgK | 1 kJ / kgK |
| Stable dans le temps, aucune rétractation, ne se déforme pas;  conformément aux exigences de l’UEAtc 3.4.1.: < 0,5 % |  |  |
| Non capillaire, non hygroscopique, imperméable |  |  |
| Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur µ (EN ISO 10456) | µ = ∞ | µ = ∞ |
| Chimiquement neutre |  |  |
| Classe de résistance à la compression UEAtc D(UEAtc § 4.51) |  |  |

**Mise en œuvre**

**Préparation du support:**

La paroi sera plane et exempte de bavures de mortier.

Les irrégularités du support ne pourront pas dépasser 3 mm sous une règle de 60 cm et 5 mm sous une règle de 2 m.

Un vernis d’adhérence (# PC® EM ou émulsion de # PC® 56, dilué à 1:10 dans l’eau) sera appliqué au rouleau sur la surface dépoussiérée (consommation: ± 0,3 l/m2). Ce vernis d’adhérence devra être complètement sec avant de débuter la pose de l’isolation.

Une base de départ permanente horizontale (servant de support à l’isolation) sera placée en pied de façade et au-dessus de chaque ouverture.

**Mise en œuvre de l’isolation (toujours avec joints encollés):**

La pose sera conforme aux prescriptions du fabricant.

Le film thermo fusible des plaques d’isolation sera retiré ou brûlé avant la mise en œuvre.

Les plaques d’isolation seront collées en pleine adhérence avec les joints étanches et décalés. L’encollage se fera à l’aide de la colle bi-composants (# PC® 56) spécialement adaptée à cet usage. La température ambiante et du support ne sera pas inférieure à 5°C.

La colle à froid sera étalée à l’aide d’une taloche dentée (hauteur des dents de 8 à 10 mm) sur deux côtés adjacents ainsi que sur une face de chaque plaque d’isolation. Celle-ci sera ensuite plaquée à environ 3 cm des plaques déjà collées et glissée diagonalement avec une main tandis que l’autre appliquera une légère pression sur la face supérieure. L’excédent de colle sera enlevé avec une truelle après séchage partiel (Consommation de colle: ± 3,5 kg/m2 pour une isolation de 10 cm d’épaisseur).

Placer les fixations mécaniques sans pont thermique en acier inoxydable (# PC® anker F) (2 pc/m²). Ces fixations seront placées pendant la pose de l’isolation.

Le chant supérieur de la dernière rangée sera enduit de colle et ce avant chaque arrêt de travail, s’il y a un risque de pluie ou à la fin de chaque journée. Tous les côtés vus des plaques isolantes et les joints avec le support seront enduits. Ainsi, il n’y aura aucune dissolution de l’adhésif en cas d’averse et l’eau ne pourra s’infiltrer entre le support et l’isolation.

Parallèlement aux travaux d’isolation, les plaquettes métalliques galvanisées # PC® SP 150/150 P (pré-percées), format 15 x 15 cm seront positionnées et placées. Ces plaquettes de 1,5 mm d’épaisseur sont pliées en forme de U, les retours étant dentés de manière à pouvoir être enchâssées dans l’isolation à l’aide d’un maillet. Leurs nombre et positionnement seront fonction des spécificités du système et des exigences statiques. Les plaquettes seront positionnées de telle sorte que les retours dentés soient horizontaux. Ensuite, les chevilles d’ancrage seront placées dans les trous pré percés et fixés au travers de l’isolation dans le support. Le type et les dimensions des chevilles répondront aux exigences du fabricant. La mise en œuvre des plaquettes métalliques seront à charge du poseur de l’isolation.

Les plaquettes métalliques seront fixées mécaniquement lors de la mise en œuvre du système de végétation avec des fixations en inox au travers des trous perforés. La membrane d’étanchéité et les entretoises seront posées directement après l’isolation.

**Pose du système d’étanchéité et du treillage:**

Mise en œuvre d’une membrane d’étanchéité autocollante en EPDM résistante aux racine et dont la sous-face est en SBS autocolant (par exemple # Resitrix SK W) conformément aux prescriptions du fabricant (le film recouvrant les plaques d’isolation devra être retiré).

Avant de coller la membrane d’étanchéité, un vernis d’adhérence adapté (par exemple # Resitrix FG35) sera appliqué sur le bitume recouvrant les plaques d’isolation, conformément aux prescriptions du fabricant. Ensuite, la membrane d’étanchéité autocollante sera posée. Les joints entre lés seront rendus étanches. Les ancrages verticaux et/ou les fixations mécaniques nécessaires contre le glissement de la membrane, et aussi le raccord entre la membrane d’étanchéité anti-racine et le mur ou le sol se fera conformément aux prescriptions du fabricant.

La mise en œuvre des fixations en inox se fera conformément aux prescriptions du fournisseurs du système de treillage. Les fixations mécaniques en inox serviront à maintenir les entretoises et à fixer les plaquettes métalliques. Ces fixations doivent passer dans les trous préforés des plaquettes galvanisées et traverser l’isolation pour s’ancrer dans le support . Les percements de l’étanchéité doivent être obturés avec un mastic butyle à élasticité permanente (# PITTSEAL® 444)***.***

Après la pose des entretoises, suivant l’application, le support en inox – treillis ou câble – sera placé.

**Plantation:**

Les plantations en pied de façade respecteront les préconisations du fournisseur; prévoir éventuellement un drainage, un substrat et/ou du terreau.

En fonction des recommandations du fournisseur des plantes, un système d’arrosage sera peut-être à prévoir.

**Important**

1. Lors de la pose de l’isolation, les joints de dilatation et de tassement doivent être respectés.

2. D’autres spécifications sont possibles en fonction des particularités du projet. Veuillez nous consulter.

En présence de murs courbes, les dimensions des plaques FOAMGLAS® seront adaptées au rayon de courbure.

|  |  |
| --- | --- |
| **Rayon de courbure (m)** | **Dimensions des plaques FOAMGLAS® (cm)** |
| >15 | 60 x 45 (plaque standard) |
| 15 à 5,6 | 30 x 45 |
| 5,6 à 3,5 | 22,5 x 60 |
| 3,5 à 1,5 | 15 x 45 |

**Nous sommes toujours à votre disposition pour**

1. Etablir un descriptif de mise en œuvre adapté à votre projet.
2. Déterminer l’épaisseur de l’isolant pour atteindre la valeur U nécessaire.
3. Déterminer l’épaisseur de l’isolant pour éviter la condensation.
4. Vérifier la compatibilité des différents matériaux.
5. Vous aider dans la conception de l’isolation des sols ou dans l’élaboration de détails.
6. Réaliser une étude du mur existant.

Les recommandations techniques pour l’utilisation et la pose de FOAMGLAS® se basent sur les expériences et connaissances techniques actuelles. Elles ne sont pas spécifiques à chaque cas. L’utilisateur et l’installateur doivent donc soigneusement et complètement vérifier l’adéquation du matériau avec l’usage prévu dans chaque cas, indépendamment de la présente fiche technique, et utiliser et poser le matériau ensuite de façon autonome selon l’état des connaissances techniques. Nous ne pouvons donc être tenus responsables de l’exhaustivité, de l’exactitude et de l’adéquation tant du produit lui-même que des recommandations techniques concernant l’utilisation et la pose du produit. Par ailleurs, notre responsabilité se base exclusivement sur nos conditions générales de vente et n’est pas étendue du fait de la présente fiche technique, ni suite aux conseils donnés par notre service technique.

Pour plus de conseil, nos spécialistes sont à votre disposition. **Etat: avril 2017**. Nous nous réservons le droit de changer à tout moment les spécifications techniques. Les données techniques valables actuellement

sont disponibles sur notre site internet: www.foamglas.be, www.foamglas.lu